

Mention d'information RGPD

Enquête sur l'avenir de l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

La Mutualité Sociale Agricole (MSA Bourgogne) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est la mise en œuvre d'une convention avec la Chambre Régionale d'Agriculture relative à l'enquête sur le projet à 2040 « Imaginer demain, agir maintenant ; Ensemble vers 2040 : des territoires dynamiques, des agriculteurs épanouis »

Les informations traitées sont les suivantes : données d'identification des chefs d'exploitation de Bourgogne.

Les données sont conservées par la MSA de Bourgogne pendant 6 mois.

L'accès aux données est réservé aux salariés du service Informatique et Communication de la MSA de Bourgogne.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne dont dépend l'assuré, ou au Délégué à la Protection des Données (DPO) de la Caisse, 14 rue Félix Trutat 21046 DIJON CEDEX.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)